

SUPPLÉMENT AU MÉMORIAL.

(Numéro 22.)

Suite de l'EXTRAIT du procès-verbal de la séance publique du directoire exécutif, du 20 prairial, an 5.

Le même ministre des relations extérieures a présenté aussi M. Cabarus, ministre plénipotentiaire du roi d'Espagne près le congrès qui doit avoir lieu, en exécution des articles préliminaires de la paix, arrêtés entre la république française et l'empereur d'Allemagne.

Enfin, le ministre des relations extérieures présente au directoire le citoyen Verninac, envoyé extraordinaire de la république française près la Porte Ottomane, revenu récemment de sa mission. Le citoyen Verninac remet au directoire un diplôme du sultan Sélim III, adressé au directoire, ainsi qu'un pavillon ottoman et une dépêche d'Hussein Pacha, amiral de l'empire, dont le citoyen Verninac a été chargé pour le directoire.

Le citoyen Verninac dit :

« Citoyens directeurs, de retour de Constantinople, en conséquence de votre arrêté du 19 pluviôse, qui, mettant un terme à ma mission près la Porte ottomane, a satisfait à la demande que je vous avois adressée, de revenir en France, je remets dans vos mains un diplôme du sultan Sélim III, servant de réponse aux lettres par lesquelles vous lui avez notifié ma récrance. Je remets aussi dans vos mains une dépêche d'Hussein Pacha, amiral de l'Empire, accompagnant un pavillon ottoman, que j'ai été chargé de vous présenter, comme un gage d'affection sincère et d'alliance. Dans l'envoi de ces couleurs musulmanes, premier don de ce genre auquel se soit déterminé le génie de l'Islamisme, dans les expressions des lettres que je vous remets, vous reconnaitrez de plus en plus, citoyens directeurs, que l'on sent sur le Bosphore le prix de l'amitié de la république, et que sa gloire n'y est pas inconnue; vous remarquerez, peut être, l'intention de cultiver l'une plus particulièrement, et de rendre un éclatant hommage à l'autre, dans l'ambassade permanente que la sublime Porte a arrêté d'entretenir auprès de vous, et qui va commencer en la personne d'Aly-effendi, lequel est déjà rendu sur le territoire de la république. Citoyens directeurs, envoyé dans des circonstances infiniment fortes, au milieu d'un peuple séparé de nous par de grandes distances, et, plus encore, par ses mœurs, son caractère, son langage, ses habitudes, ses principes; chargé d'intérêt politiques d'une haute importance; chef et gardien de nombreux et précieux établissemens, j'ai souvent senti, durant le cours de ma mission, combien étoit difficile la tâche que j'avois à remplir, et, mesurant la grandeur de la nation dont j'étois l'organe, j'ai pu reconnaître combien il étoit au-dessus de mes forces de la représenter plainement. Vos instructions, celles des personnes qui vous ont précédés dans le gouvernement, ont soutenu ma marche; je leur dois le bien qu'il a pu m'être donné d'opérer; je le dois aux citoyens établis chez la loyale et intéressante nation ottomane, qui, unis à moi, ont fortement contribué, par la sagesse et la dignité de leur conduite, à faire respecter par elle le nom français et la république; je le dois à mes coopérateurs. Si l'amour de la patrie; si ce sentiment qui se classe au premier rang parmi les affections de mon ame, exalté dans moi par la présence de lieux où il enfanta de si grands prodiges, par l'aspect de cette étroite et aride enceinte de l'Attique, où j'ai éprouvé de si vives émotions; de cette étroite et aride enceinte qu'il éleva au-dessus de toutes les contrées de la terre; si, dis-je, ce sentiment eût suffi pour me porter à la hauteur de vos vues, je ne serois point resté au-dessous de votre confiance; mais, tout stérile qu'il a pu être en moi, laissez-moi me flatter que des citoyens tels que vous m'en auront tenu compte, et qu'il vous aura disposé à l'indulgence. »

Le président lui a répondu :

« Citoyen, le directoire exécutif a entendu, avec un vif intérêt l'expression de votre dévouement à la république française, votre patrie. C'est avec regret qu'il a cédé aux instances que vous avez faites pour votre rappel, et il se plaît à rendre justice à la sagesse, au désintéressement, à la dignité avec laquelle vous avez représenté la nation dans les diverses et importantes missions diplomatiques que vous avez eues à remplir. Déjà l'empereur Selim nous avoit informés de la confiance et de l'estime que vous lui aviez inspirées; il a donné une nouvelle preuve de ces sentimens en vous rendant dépositaire de ce pavillon qu'il envoie au directoire exécutif comme un gage éclatant et inusité, jusqu'à ce jour, de son amitié pour la république française. Il est flatteur pour vous, citoyen, d'avoir mérité cette honorable distinction, et c'est avec plaisir que le directoire reçoit de vos mains ce don du grand seigneur, et le diplôme qui l'accompagne. »

Traduction d'une dépêche du capitain pacha, remise au citoyen Verninac, envoyé extraordinaire de la république française, près la Porte ottomane.

Suscription.

« Aux chefs distingués parmi les grands qui professent la foi d'Issa; les soutiens des magnans de la religion du Messie; les arbitres des affaires des républiques nazaréennes; revêtus des marques d'honneur et de considération; comblés de gloire et de dignité; à notre très-magnifique et très-honoré et sincère amie la république française, que tous ses instans aboutissent au vrai bien !

Frontispice.

« Aux chefs distingués, etc. etc. (Voyez ci-dessus).
« Après vous avoir offert l'hommage de nos vœux les plus sincères et de nos prières les plus ferventes pour votre prospérité, nous vous notifions amicalement, que votre envoyé extraordinaire, Verninac, porteur de cette lettre, symbole de la cordialité, ayant obtenu l'agrément impérial pour son retour en France, au moment même de son départ, a fait entrevoir à la sublime Porte de félicité, le désir qu'il auroit d'avoir à vous présenter un pavillon ottoman, pour être placé, avec l'honneur et la distinction qui lui sont dus, parmi les pavillons des autres puissances amies de la république, dans la salle de l'Assemblée du corps législatif; que l'ouverture de cet envoyé ayant été prise en haute considération, il a été exécuté un étendard dans les mêmes formes et dimensions que celui qui est arboré à poupe du vaisseau impérial, que je monte moi-même, et que ce gage d'amitié a été déposé dans les mains de votre susdit envoyé; c'est dans le double objet de vous en donner l'avis, et de nous informer de vos sautes, que nous nous sommes déterminés à vous écrire la présente dépêche. A sa réception, nous espérons que les excellentes qualités naturelles qui distinguent Verninac, fidèle intermédiaire de nos sentimens mutuels, et ses heureux efforts pour remplir, ainsi qu'il l'a fait à la satisfaction des deux puissances, les devoirs de l'amitié et de sa place, vous paraîtront, comme à nous, de justes motifs pour l'élever aux dignités supérieures. S'il plait au seigneur, en nous en donnant l'agréable nouvelle, et en entretenant avec nous, dans toutes les occasions, une correspondance intéressante par l'amitié et l'union qui en seront le sujet inépuisable, vous nous comblerez de joie et de contentement. Telles sont les instances de votre ami de cœur. »

Signé HUSSEIN,

Pacha, amiral de l'Empire ottoman.

Derrière la signature, est le sceau portant en légende le nom

de Hussein avec quelques passages du Coran, qui peignent sa confiance et sa résignation en Dieu.

Traduit par moi soussigné, premier secrétaire, interprète de la légation française près la sublime Porte à Constantinople, le 6 brumaire, an 5, de la république.

Signé, TRUFFIN.

Traduction d'un diplôme de Sa Hautesse, en réponse aux lettres de créance du citoyen Verninac, envoyé extraordinaire de la république française près la Porte ottomane.

Suscription.

« Aux chefs distingués parmi les grands, qui professent la croyance d'Issa; les soutiens des magnats de la religion du Messie; les arbitres des affaires des républiques nazaréennes; revêtus des marques d'honneur et de considération; comblés de gloire et de dignités; notre très-magnifique, très-honorée et sincère amie, la république française, que tous ses instans tendent à une heureuse fin! que la voie du salut éternel s'embellisse pour elle!

Frontispice du diplôme.

» Par la série non interrompue des grâces, des faveurs et des dons de l'être suprême, qui a réuni les élémens divisés de la matière de ce monde, son ouvrage, et qui, pur et saint de sa nature, n'est lui-même susceptible ni de division, ni de réunion: avec l'aide des miracles remplis de bénédictions du chef des envoyés de Dieu, l'épître des élus; le soleil des deux mondes, notre grand prophète, Mouhammed Moustapha, (sur qui, comme sur sa famille et ses coopérateurs, les saluts les plus amples et les plus durables soient répandus!) Et par la communion des ames bienheureuses de ses disciples, de ses successeurs les Khaliphes orthodoxes (qu'elles goûtent la satisfaction céleste!), des saints qui se sont signalés dans la carrière du salut, et de tous les prédestinés.»

Paragraphe du grand-seigneur, portant en chiffre,

L'empereur sultan SELIM,
fils de sultan MOUSTAPHA,
toujours victorieux.

» Moi qui suis le serviteur et le commandant des cités les plus nobles et les plus révérées, la Mecque et Médine, point central des vœux et de la vénération des peuples, sanctuaire sublime où se prosternent tous les mortels; moi le protecteur de la sainte Jérusalem; le khaliphe souverain d'une infinité de provinces, de villes, de châteaux, de forteresses, situés dans la Natolie et la Romélie, sur la Mer-bleue et le Pont-Euxin, dans le Hidjaz et l'Iraque et qui sont l'objet de la jalousie des autres rois; le sultan, fils de sultan, l'empereur Selim, fils de sultan Moustapha, fils de sultan Ahmed.»

» Aux chefs distingués, etc. (Voyez la suscription.)

» A l'arrivée de ce noble diplôme impérial, vous soit notoire, que la pureté et la fidélité de l'amitié et du dévouement que vous professez pour notre sublime Porte de félicité, asyle des princes les plus puissans et des plus fiers dominateurs de la terre, vous ayant antérieurement engagés à choisir le modèle des grands parmi les nations chrétiennes, Verninac (dont la fin soit heureuse!), pour résider près de nous en qualité de votre envoyé extraordinaire; ce ministre, admis auprès de notre trône impérial, étoit devenu le témoin de notre gloire, et l'objet de nos grâces les plus distinguées; et il nous avoit remis les lettres de créance dont il étoit porteur; Que depuis cette époque, il en a présenté une autre dictée par les mêmes sentimens; que cette dépêche en original, et la traduc-

tion de sa teneur affectueuse, ont été, selon l'ancienne coutume et l'étiquette immémoriale des Ottomans, transmises et rapportées aux pieds de notre sublime trône, par l'entremise de notre honorable conseiller, l'ordre du monde, l'exécuteur des mesures, de police des peuples; l'illustre ministre dont le génie transcendant modère les affaires publiques, et le jugement sain concilie tous les intérêts; le plus solide fondement du bonheur général; la colonne inébranlable de la prospérité et de la gloire universelles, l'ordonnateur des grades du grand Khaltiphât; le sage régulateur des honneurs et des dignités, mon grand visir actuel doné de toutes les faveurs divines, l'Assef du siècle (fameux ministre de Salomon, suivant la tradition orientale); mon fidèle représentant absolu, Hadjy Izzet Mehemmed pacha, que le très-haut perpétue sa gloire et accroisse son pouvoir et son bonheur!

» Que la même dépêche portoit en substance que le susdit envoyé vous ayant demandé la permission de retourner en France pour la définition de certains objets, le désir que vous aviez de conserver, sans la moindre interruption, le cours de la correspondance importante si heureusement établie entre la république française et notre sublime Porte, vous avoit déterminés à nommer à la place du susdit envoyé, et avec le caractère d'ambassadeur, l'ancien ministre de la guerre, l'un des généraux des armées françaises, le modèle des grands parmi les nations chrétiennes, Aubert Dubayet (dont la fin soit heureuse), lequel devoit incessamment se rendre à notre résidence impériale, séjour de la félicité, et que dans le choix et la nomination de ce nouvel ambassadeur, vous n'aviez consulté que sa singulière propension et son zèle éprouvé pour les intérêts de notre glorieux empire, et votre intime conviction de son empressement à déployer en toute occasion les sentimens et les procédés les plus propres à raffermir de plus en plus les bases de la bonne harmonie et du sincère attachement qui unissent, depuis si long-temps, notre sublime Porte et la république française;

» Que votre ancien envoyé ayant sollicité, en conséquence, notre agrément impérial pour son retour auprès de vous, ce noble diplôme est émané, et il a été remis à ce ministre, pour vous notifier que, d'après ses instances, il a obtenu notre consentement à son départ, et que pendant tout le cours de sa légation il s'est acquitté, de la manière la plus satisfaisante, des fonctions importantes que vous lui aviez confiées auprès de nous, et qu'il a également accompli et les devoirs de l'amitié et les obligations que lui imposoit sa mission, avec un zèle et une fidélité qui doivent lui assurer à-la-fois la bienveillance des deux puissances.

» S'il plaît au très-haut, à la réception de ce diplôme impérial, vous penserez, sans doute, que les liens indissolubles de l'estime et de la cordialité qui existent entre notre sublime Porte et la république française, bien loin d'éprouver la moindre altération, ne feront que se resserrer de jour en jour par la continuité de nos soins à maintenir une si heureuse position; que dans nos états, bien gardés, les négocians et les voyageurs français seront amicalement accueillis et efficacement protégés; et qu'il seroit superflu de vous dire que les deux puissances ne peuvent que s'attendre à recueillir, par la suite, les fruits les plus abondans de l'arbre de l'amitié, cultivé par ces bonnes dispositions réciproques. Salut sur celui qui suit la voie droite.»

Dans la place de notre résidence impériale de Constantinople, la bien gardée.

L'empereur sultan SELIM, etc.

Traduit sur le texte turc par moi soussigné, premier secrétaire-interprète de la légation française à Constantinople, ce 5 brumaire, an 5 de la république.

Signé TRUFFIN.

On souscrit, pour ce journal, à Paris, chez CRAPART, rue de Thionville, No. 44; CUCHET, rue et Hôtel Serpente; et RICHARD, rue de Thionville, No. 40.

Le prix de l'abonnement est de 9 liv. pour trois mois; de 18 liv. pour six mois, et de 36 liv. pour un an.